



**COMMUNE DE VILLAGE-NEUF**  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

**Note de présentation synthétique**  
(article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

## INTRODUCTION

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le président de l'assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

## PRESENTATION GENERALE

Les résultats du compte administratif sont identiques au compte de gestion établi par le comptable public. Cette « double » comptabilité garantit la transparence et l'exactitude des comptes publics. Tandis que l'ordonnateur prescrit l'exécution des recettes et des dépenses, le comptable public, seul chargé du maniement des fonds publics, en assure le recouvrement ou le paiement, après avoir exercé sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, les contrôles visant à constater la régularité des opérations.

Les dépenses et recettes de l'exercice 2015 de la commune de VILLAGE-NEUF (prévisions budgétaires et réalisations) se décomposent selon la présentation générale suivante :

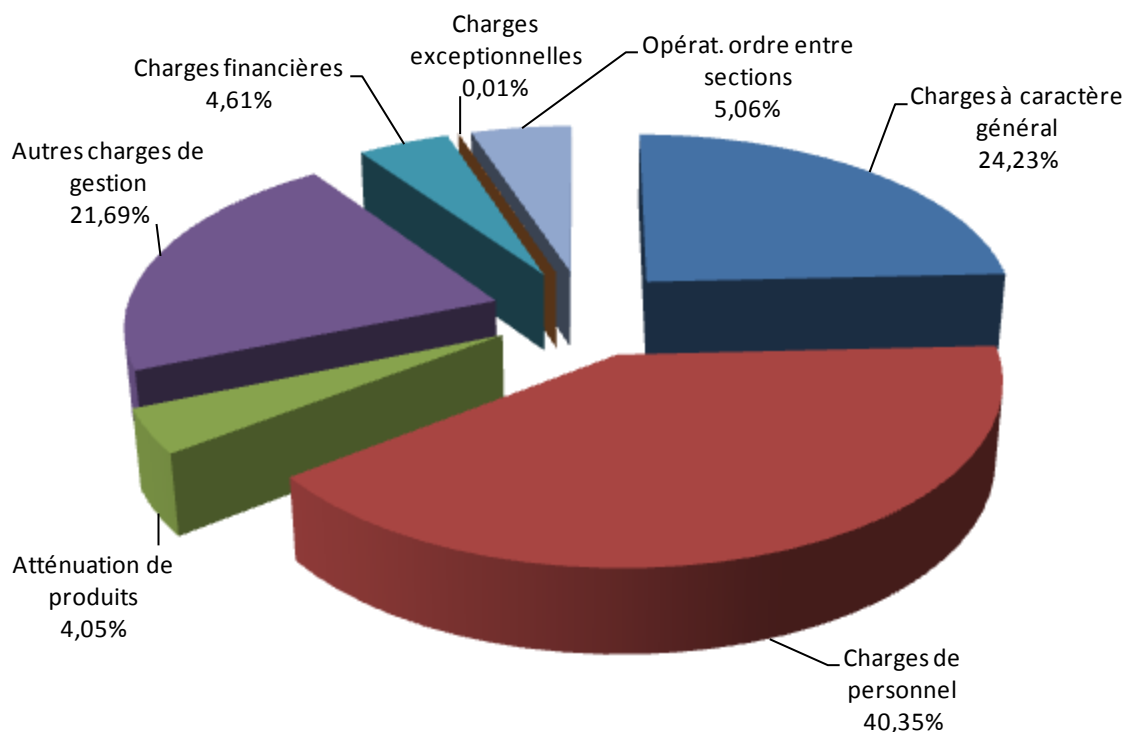
	Dépenses		Recettes		Résultat
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	
Fonctionnement	5 539 000,00 €	4 439 976,97 €	5 539 000,00 €	5 555 834,34 €	1 115 857,37 €
Opérations réelles	4 473 000,00 €	4 215 347,24 €	5 320 935,24 €	5 338 038,35 €	
Opérations d'ordre	1 066 000,00 €	224 629,73 €	26 000,00 €	25 731,23 €	
Résultat reporté			192 064,76 €	192 064,76 €	
Investissement	4 099 000,00 €	3 208 836,44 €	4 099 000,00 €	3 160 919,92 €	- 47 916,52 €
Opérations réelles	4 064 000,00 €	3 175 036,41 €	1 643 600,23 €	1 547 821,62 €	
Opérations d'ordre	35 000,00 €	33 800,03 €	1 075 000,00 €	232 698,53 €	
Résultat reporté			1 380 399,77 €	1 380 399,77 €	
<b>Total</b>	<b>9 638 000,00 €</b>	<b>7 648 813,41 €</b>	<b>9 638 000,00 €</b>	<b>8 716 754,26 €</b>	<b>1 067 940,85 €</b>
Opérations réelles	8 537 000,00 €	7 390 383,65 €	6 964 535,47 €	6 885 859,97 €	
Opérations d'ordre	1 101 000,00 €	258 429,76 €	1 101 000,00 €	258 429,76 €	
Résultat reporté			1 572 464,53 €	1 572 464,53 €	
Restes à réaliser (invest.)		868 000,00 €		25 000,00 €	- 843 000,00 €
<b>Excédent de clôture</b>					<b>224 940,85 €</b>

## Dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à 4 439 976,97 € et comprennent :

⇒ des opérations réelles pour 4 215 347,24 € ;

⇒ des dépenses d'ordre pour 224 629,73 €.



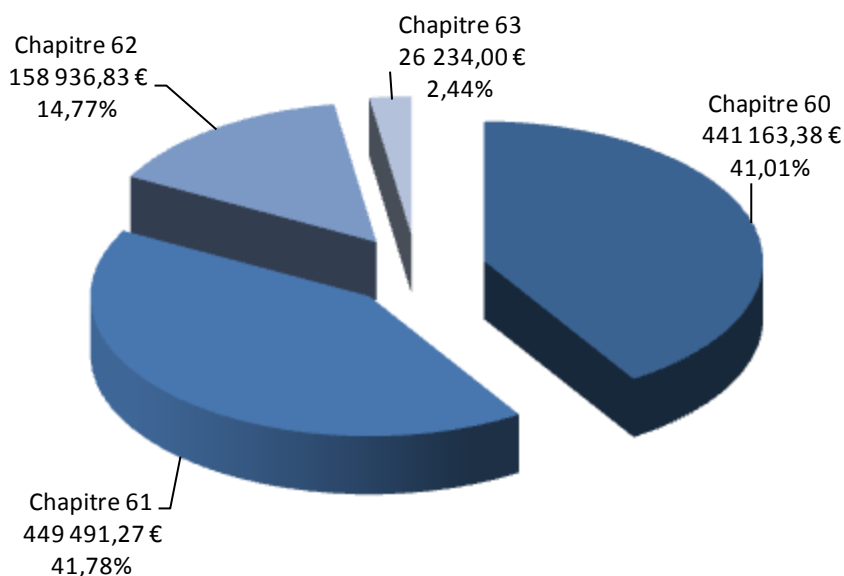
		Budget 2015	Réalisations 2015
011	Charges à caractère général	1 255 000,00 €	1 075 825,48 €
012	Charges de personnel	1 855 000,00 €	1 791 517,17 €
014	Atténuation de produits	181 000,00 €	179 751,00 €
65	Autres charges de gestion	971 000,00 €	963 184,35 €
66	Charges financières	209 000,00 €	204 772,72 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	296,52 €
022	Dépenses imprévues	-	
<b>Dépenses réelles totales</b>		<b>4 473 000,00 €</b>	<b>4 215 347,24 €</b>
042	Opérat. ordre entre sections	228 000,00 €	224 629,73 €
023	Vir. à la section d'investiss.	838 000,00 €	
<b>Dépenses d'ordre totales</b>		<b>1 066 000,00 €</b>	<b>224 629,73 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 539 000,00 €</b>	<b>4 439 976,97 €</b>

Les chapitres codifiés 02 ne font pas l'objet d'émission de titres ou mandats

## Chapitre 011 - Charges à caractère général

Ce chapitre globalisé regroupe :

- ↪ le chapitre 60 (à l'exception des comptes 6031) - Achats et variations des stocks - comprenant les charges afférentes aux fluides, à l'énergie, aux fournitures diverses... ;
- ↪ le chapitre 61 - Autres charges externes - Services extérieurs - comprenant notamment les charges mobilières et immobilières, l'entretien des terrains, bâtiments, voiries, matériels et autres biens, les opérations de maintenance, les primes d'assurance, la documentation générale et les études non imputables en investissement, les formations, ... ;
- ↪ le chapitre 62 (à l'exception des comptes 621) - Autres charges externes - Autres services extérieurs - comprenant notamment les annonces et insertions, les publications, catalogues et imprimés, les cérémonies et réceptions, les frais d'affranchissement et de télécommunications,... ;
- ↪ les comptes 635 et 637 du chapitre 63 - Impôts, taxes et versements assimilés.



## Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés

Ce chapitre globalisé regroupe :

- ↪ les comptes 621 - Personnel extérieur au service - du chapitre 62 pour 34 882,21 € ;
- ↪ les comptes 631 et 633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts et autres organismes) du chapitre 63 pour 26 334,10 € ;
- ↪ le chapitre 64 - Charges de personnel : 1 730 300,86 € décomposés entre les comptes :
  - 641 - Rémunérations du personnel (traitements et indemnités des personnels titulaires et non titulaires) ;
  - 645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance ;
  - 647 - Autres charges sociales ;
  - 648 - Autres charges de personnel.

## Chapitre 014 - Atténuations de produits

Ce chapitre globalisé comprend les comptes 739, et notamment l'article 73925 correspondant au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) d'un montant de 179 751,00 €.

## **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante**

Ce chapitre, d'un montant de 963 184,35 €, se décompose selon la ventilation suivante :

- ↳ 78,30% pour les diverses subventions de fonctionnement (associations, CCAS et autres organismes publics) ;
- ↳ 9,59% pour les contributions aux organismes de regroupement (Brigade Verte, participations aux frais de viabilisation des AFUA au prorata des surfaces des terrains communaux concernés) ;
- ↳ 12,04% pour les indemnités et cotisations afférentes ;
- ↳ 0,07% pour les droits et licences de procédés logiciels (dématérialisation du contrôle de légalité et des marchés publics).

## **Chapitre 66 - Charges financières**

Ce chapitre correspond aux intérêts de la dette qui s'établissent à 204 772,72 €.

## **Chapitre 67 - Charges exceptionnelles**

Les crédits dépensés pour 296,52 € correspondent aux « bourses et prix » (lauréats du concours local du fleurissement) et accessoirement aux intérêts moratoires ou pénalités sur marchés.

## **Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections**

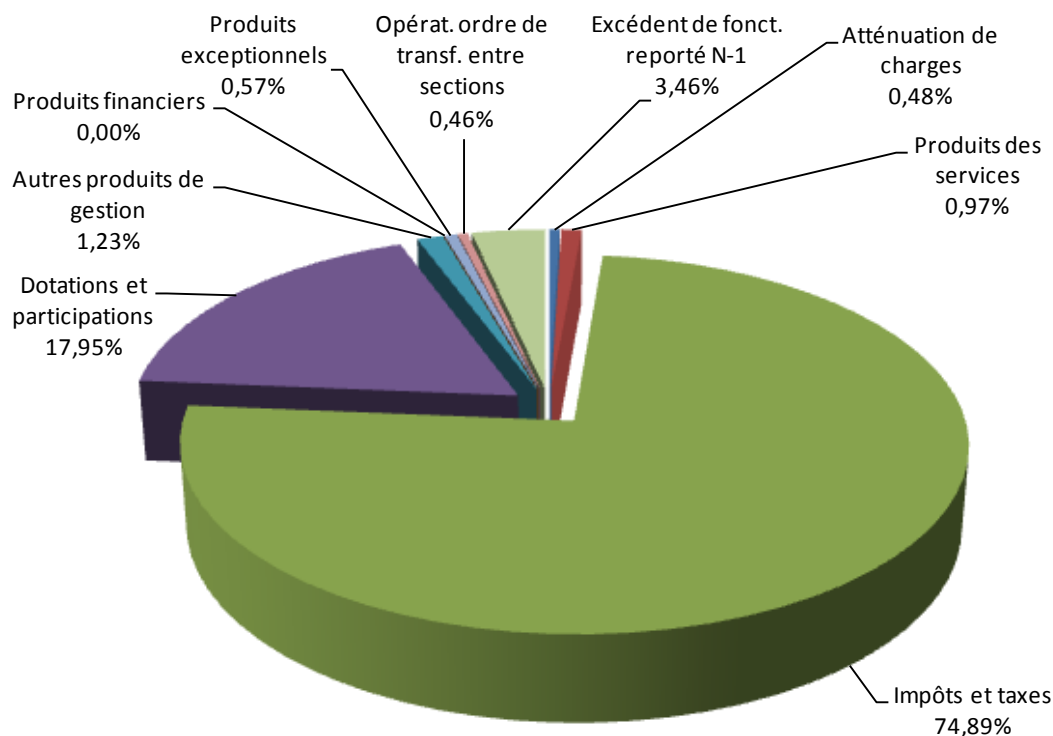
Ces opérations pour un montant de 224 629,73 € correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux charges à étaler. Ce chapitre constitue un autofinancement technique des dépenses d'investissement. Ces dépenses sont également reprises en recettes d'investissement au chapitre 040.

**NB** : Le chapitre 023 correspondant au virement à la section d'investissement (opération d'ordre) ne comporte que des prévisions sans exécution. Il ne donne pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice. Il est exécuté dans le cadre de l'affectation du résultat au cours de l'exercice suivant.

## Recettes de fonctionnement

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 5 555 834,34 € et comprennent :

- ⇒ des opérations réelles pour 5 338 038,35 € ;
- ⇒ des opérations d'ordre pour 25 731,23 € ;
- ⇒ un excédent de fonctionnement reporté total de 192 064,76 €, composé de l'excédent de l'exercice 2014 pour 191 632,35 € et de l'affectation de l'excédent global de clôture du service extérieur des pompes funèbres décidé en 2013 pour 432,41 €.



		Budget 2015	Réalizations 2015
013	Atténuation de charges	27 000,00 €	26 525,87 €
70	Produits des services	50 000,00 €	53 615,69 €
73	Impôts et taxes	4 166 000,00 €	4 160 885,78 €
74	Dotations et participations	993 000,00 €	997 099,27 €
75	Autres produits de gestion	66 935,24 €	68 093,36 €
76	Produits financiers	-	81,27 €
77	Produits exceptionnels	18 000,00 €	31 737,11 €
<b>Recettes réelles totales</b>		<b>5 320 935,24 €</b>	<b>5 338 038,35 €</b>
042	Opérat. ordre de transf. entre sections	26 000,00 €	25 731,23 €
<b>Recettes d'ordre totales</b>		<b>26 000,00 €</b>	<b>25 731,23 €</b>
<b>TOTAL (exercice 2015)</b>		<b>5 346 935,24 €</b>	<b>5 363 769,58 €</b>
R002	Excédent de fonct. reporté N-1	192 064,76 €	192 064,76 €
<b>TOTAL (2015 + reports N-1)</b>		<b>5 539 000,00 €</b>	<b>5 555 834,34 €</b>

### **Chapitre 013 - Atténuations de charges**

Ce chapitre globalisé comprend le compte 6419 correspondant aux remboursements sur rémunérations du personnel pour 26 525,87 €.

### **Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses**

Ce chapitre comprend les recettes des concessions du cimetière, les redevances et autres droits ainsi que les remboursements de frais (refacturation de charges diverses) pour un montant total de 53 615,69 €.

### **Chapitre 73 - Impôts et taxes**

Les recettes de ce chapitre sont réparties entre les comptes :

- 731 - Impôts locaux : 3 547 730,00 € comprenant l'imposition des taxes foncières, de la taxe d'habitation, de la cotisation foncière des entreprises (CFE), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'imposition sur les entreprises de réseaux (IFER) et autres impôts locaux assimilés ;
- 732 - Fiscalité reversée : 473 429,00 € provenant du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) ;
- 735 - Impôts et taxes spécifiques liés à la production énergétique et industrielle : 83 931,78 € correspondant au produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) et de la taxe sur l'énergie hydraulique ;
- 738 - Autres taxes : 55 795,00 € correspondant à la taxe additionnelle aux droits de mutation.

### **Chapitre 74 - Dotations et participations**

Les recettes de ce chapitre sont réparties entre les comptes :

- 741 - Dotation globale de fonctionnement : 323 898,00 € comprenant la dotation forfaitaire (en baisse depuis 2013, soit - 96 310 € par rapport à l'exercice précédent) et la dotation de solidarité rurale (DSR) ;
- 747 - Participations : 346 248,94 € versés par l'Etat, la région, le département ou d'autres organismes (prestations versées par la CAF au titre du « contrat enfance jeunesse » notamment) ;
- 748 - Autres attributions et participations : 326 952,33 € correspondant aux attributions de péréquation et de compensation (DCRTP, DUCSTP,...), à la dotation liée au recensement de la population effectué en 2015 et au fonds de soutien du projet éducatif territorial (PEDT).

### **Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante** : revenus des immeubles

### **Chapitre 76 - Produits financiers**

**Chapitre 77 - Produits exceptionnels** essentiellement crédité par les remboursements d'assurances suite à sinistres.

### **Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Ces opérations correspondent aux écritures d'ordre liées à la souscription obligatoire de l'assurance dommages-ouvrages des travaux de restructuration et d'extension de la mairie. Ces recettes sont également reprises en dépenses d'investissement au chapitre 040.

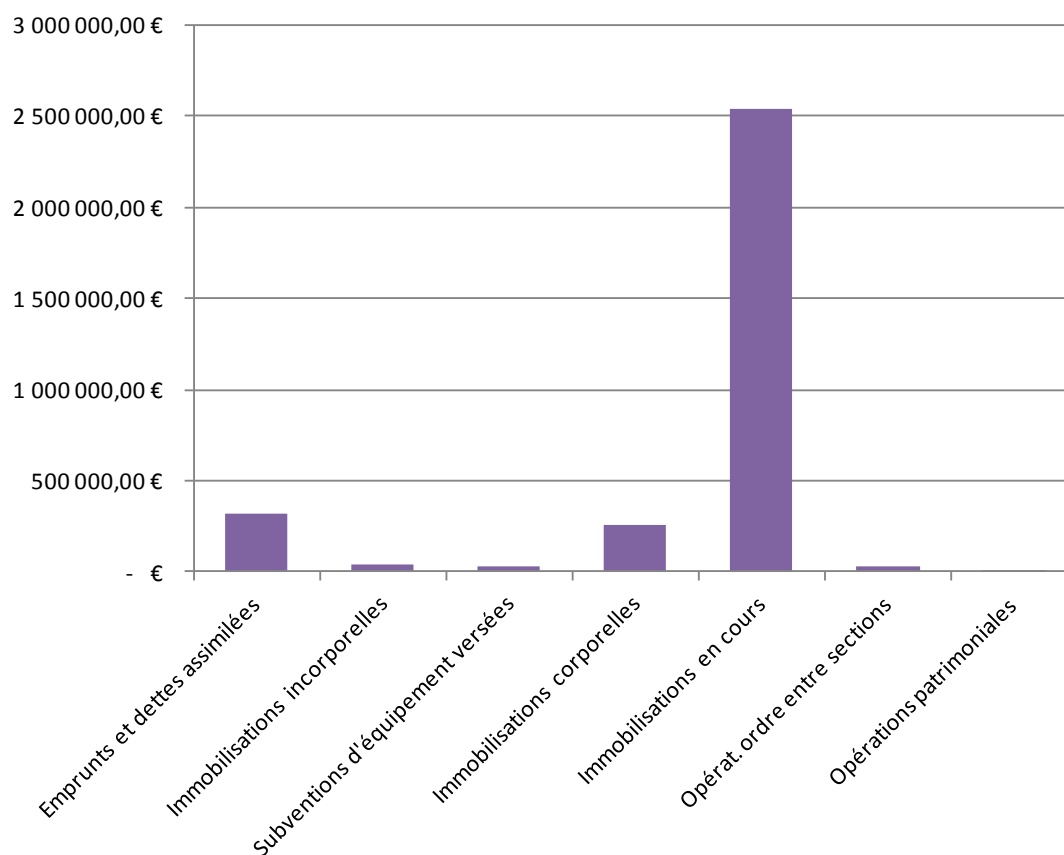
## Dépenses d'investissement

Les dépenses totales d'investissement s'élèvent à 3 208 836,44 € et comprennent :

⇒ des opérations réelles pour 3 175 036,41 € ;

⇒ des opérations d'ordre pour 33 800,03 €.

Les restes à réaliser constatés au 31/12/2015 d'un montant de 868 000 € constituent des crédits ouverts qui seront repris dans le budget supplémentaire 2016.



		Budget 2015	Réalisations 2015
16	Emprunts et dettes assimilées	316 000,00 €	314 840,74 €
20	Immobilisations incorporelles	115 000,00 €	34 482,31 €
204	Subventions d'équipement versées	34 000,00 €	26 100,00 €
21	Immobilisations corporelles	556 000,00 €	256 447,78 €
23	Immobilisations en cours	3 043 000,00 €	2 543 165,58 €
<b>Dépenses réelles totales</b>		<b>4 064 000,00 €</b>	<b>3 175 036,41 €</b>
040	Opérat. ordre entre sections	26 000,00 €	25 731,23 €
041	Opérations patrimoniales	9 000,00 €	8 068,80 €
<b>Dépenses d'ordre totales</b>		<b>35 000,00 €</b>	<b>33 800,03 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 099 000,00 €</b>	<b>3 208 836,44 €</b>
Restes à réaliser (RAR)		-	868 000,00 €
<b>TOTAL (Réalisations + RAR)</b>		-	<b>4 076 836,44 €</b>

## **Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées**

Ce chapitre correspond au remboursement des emprunts pour 314 840,74 €.

## **Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles**

Ce chapitre finance les frais d'études telles que la révision du Plan Local d'Urbanisme, le diagnostic d'accessibilité préalable à l'élaboration de l'agenda d'accessibilité (Ad'Ap), les diagnostics avant travaux (contrôle de stabilité des mâts d'éclairage public, repérages amiante, ...) liés aux opérations d'investissement, les frais d'insertion imputables à la section (avis d'appel public à la concurrence, ...) et l'acquisition des logiciels des matériels informatiques.

## **Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées**

Les dépenses de ce chapitre portent sur les subventions d'équipement attribuées par la commune aux associations pour soutenir leurs investissements ainsi que le solde de la subvention accordée à la commune de Geaune pour la construction d'un gîte municipal.

## **Chapitre 21 - Immobilisations corporelles**

Ce chapitre correspond aux multiples investissements réalisés sur les bâtiments communaux, la voirie en agglomération et les acquisitions de biens mobiliers et immobiliers rentrant dans le patrimoine de la collectivité.

Il comprend entre autres :

- l'acquisition d'un terrain situé en emplacement réservé rue de Rosenau (décision d'acquisition prise par délibération du 20 février 2014) ;
- des travaux sanitaires, de chauffage et sur les installations de sécurité dans les établissements scolaires ;
- des travaux exécutés dans le complexe RiveRhin, la maison communale et l'ancien presbytère portant sur le réseau de chauffage, d'eau chaude sanitaire, ainsi que sur la zinguerie et l'étanchéité ;
- le remplacement de chaudières défectueuses dans des logements communaux ;
- la réparation suite à sinistre du hangar des services techniques municipaux, la restauration du monument aux morts, le remplacement des zingueries pour l'évacuation des eaux pluviales de l'Eglise et la mise aux normes du paratonnerre, le remplacement d'installations de chauffage pour les serres municipales et d'eau chaude sanitaire pour les vestiaires du stade ;
- la nouvelle signalisation routière dans le lotissement de l'AFUA Des Jardins, la modification d'un trottoir rue de Saint-Louis et l'aménagement du parking entre la Poste et le parking du périscolaire ;
- le mobilier urbain, avec notamment les potelets et barrières rue du Rhin à hauteur des terrains de tennis, les bancs, corbeilles de propreté et jardinières sur le square et en périphérie de la mairie, ainsi que la mise aux normes d'accessibilité des feux tricolores au carrefour central ;
- l'installation de mâts d'éclairage public en remplacement d'équipements anciens ou dégradés ;
- le remplacement ou l'installation de nouveaux poteaux d'incendie ;
- les matériels et outillage de voirie ;
- les matériels informatiques (y compris câblages) ;
- les autres immobilisations corporelles : acquisition de tapis et matériels de stockage pour le badminton, acquisition d'une autolaveuse et d'une nouvelle console lumières pour le complexe RiveRhin, installation de nouveaux agrès à l'entrée du parcours santé, ...

Les crédits budgétisés et non consommés (opérations engagées mais non mandatées en 2015, dépenses décidées mais non exécutées à la clôture de l'exercice) sont inscrits dans l'état des restes à réaliser constatés au 31/12/2015 repris au budget supplémentaire 2016.

### **Chapitre 23 - Immobilisations en cours**

Les dépenses de ce chapitre correspondent aux travaux et honoraires des opérations de restructuration et d'extension de la mairie, de réaménagement des espaces extérieurs périphériques et de réhabilitation du bâtiment accueillant le bureau de Poste.

Les décomptes généraux définitifs clôturant ces investissements feront l'objet d'un règlement en 2016 à partir des crédits reportés dans l'état des restes à réaliser constatés au 31/12/2015.

### **Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Ces opérations correspondent aux écritures d'ordre liées à la souscription obligatoire de l'assurance dommages-ouvrages des travaux de restructuration et d'extension de la mairie (la dépense réelle est imputée à l'article 616 des dépenses de fonctionnement). Elles sont reprises en recettes de fonctionnement au chapitre 042.

### **Chapitre 041 - Opérations patrimoniales**

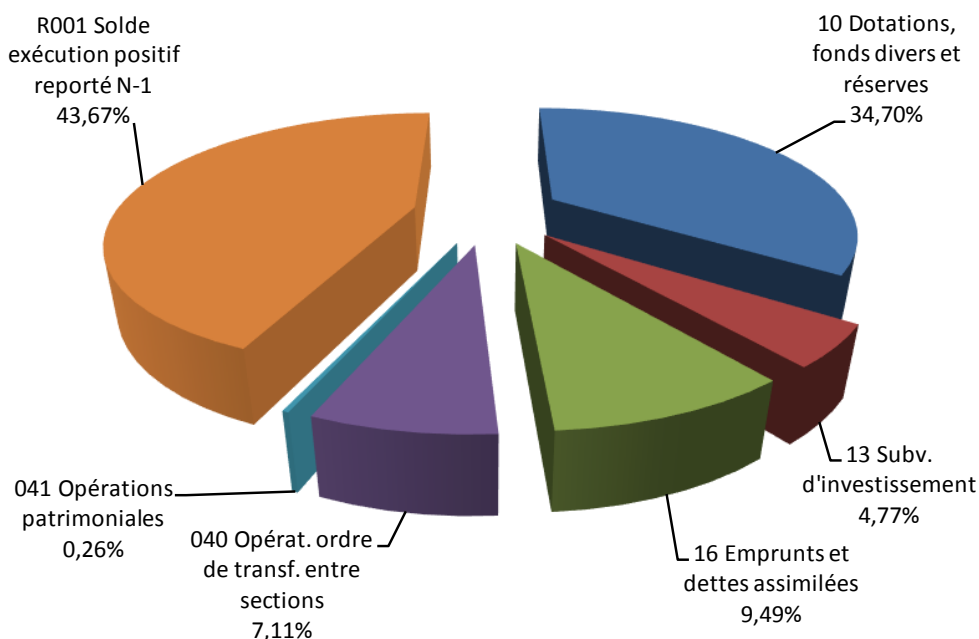
Ces dépenses correspondent aux frais d'études et d'insertions virés à la subdivision intéressée du compte d'immobilisations en cours (opérations d'ordre budgétaire). Elles sont également reprises en recettes d'investissement.

## Recettes d'investissement

Les recettes totales d'investissement s'élèvent à 3 160 919,92 € et comprennent :

- ⇒ des opérations réelles pour 1 547 821,62 € ;
- ⇒ des opérations d'ordre pour 232 698,53 € ;
- ⇒ un excédent d'investissement reporté de 1 380 399,77 €.

Les restes à réaliser constatés au 31/12/2015 d'un montant de 25 000 € constituent des crédits ouverts qui seront repris dans le budget supplémentaire 2016.



		Budget 2015	Réalisations 2015
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 070 600,23 €	1 096 887,84 €
13	Subv. d'investissement	175 000,00 €	150 933,78 €
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €	300 000,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	98 000,00	
<b>Recettes réelles totales</b>		<b>1 643 600,23 €</b>	<b>1 547 821,62 €</b>
<hr/>			
040	Opérat. ordre de transf. entre sections	228 000,00 €	224 629,73 €
041	Opérations patrimoniales	9 000,00 €	8 068,80 €
021	Vir. de la section de fonctionnement	838 000,00 €	
<b>Recettes d'ordre totales</b>		<b>1 075 000,00 €</b>	<b>232 698,53 €</b>
<hr/>			
<b>TOTAL (exercice 2015)</b>		<b>2 718 600,23 €</b>	<b>1 780 520,15 €</b>
R001	Solde d'exécution positif reporté N-1	1 380 399,77 €	1 380 399,77 €
<b>TOTAL (2015 + reports N-1)</b>		<b>4 099 000,00 €</b>	<b>3 160 919,92 €</b>
Restes à réaliser (RAR)		-	25 000,00 €
<hr/>			
<b>TOTAL (Réalisations + RAR)</b>		-	<b>3 185 919,92 €</b>

Les chapitres codifiés 02 ne font pas l'objet d'émission de titres ou mandats

## **Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves**

Les produits de ce chapitre proviennent du fonds de compensation de la TVA (16,21%), de la taxe d'aménagement (22,83%) et de l'excédent de fonctionnement capitalisé (60,95%).

## **Chapitre 13 - Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ont été perçues dans le cadre des travaux de restructuration et d'extension de la mairie et des aménagements extérieurs périphériques (y compris la mise en souterrain des réseaux électriques au centre de la commune). Elles ont été allouées par la Région (16,56%), le Département (60,69%), ERDF (6,49%) et le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique FIPHFP (16,25%).

## **Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées**

Un emprunt de 300 000 € a été souscrit pour financer les opérations d'investissement au centre de la commune. Le prêt a été souscrit sur une durée de 10 ans à un taux fixe de 1,42% auprès de la Banque Postale.

## **Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Ces opérations pour un montant de 224 629,73 € correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux charges à étaler. Ce chapitre constitue un autofinancement technique des dépenses d'investissement. Ces recettes sont également reprises en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

**NB** : Le chapitre 021 correspondant au virement de la section de fonctionnement (opération d'ordre) ne comporte que des prévisions sans exécution. Il ne donne pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice.

## **Chapitre 041 - Opérations patrimoniales**

Ces recettes correspondent aux frais d'études et d'insertions virés à la subdivision intéressée du compte d'immobilisations en cours (opérations d'ordre budgétaire). Elles sont également reprises en dépenses d'investissement.

## AFFECTATION DU RESULTAT

Les résultats globaux de la section de fonctionnement et de la section d'investissement peuvent se résumer comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultats reportés	192 064,76 €	1 380 399,77 €
Recettes de l'exercice 2015	5 363 769,58 €	1 780 520,15 €
Dépenses de l'exercice 2015	-4 439 976,97 €	-3 208 836,44 €
Restes à réaliser en recettes	-	25 000,00 €
Restes à réaliser en dépenses	-	-868 000,00 €
<b>Résultats de clôture au 31/12/2015</b>	<b>1 115 857,37 €</b>	<b>-890 916,52 €</b>

L'excédent de la section de fonctionnement couvrant le déficit d'investissement, il convient de prélever la somme de 890 916,52 € de cet excédent et de l'affecter au financement de la section d'investissement (compte 1068).

L'excédent global de l'exercice 2015 est donc de :

Excédent de fonctionnement : .....	+ 1 115 857,37 €
Déficit d'investissement : .....	- 890 916,52 €
	<hr/>
	<b>+ 224 940,85 €</b>